

Cinéma

La prochaine séance de cinéma
aura lieu le :

SAMEDI 22 DECEMBRE

A 17 H 30 à la Salle Polyvalente

Au Programme : **ATLANTIDE**
L'EMPIRE PERDU

WALT DISNEY – Film d'animation

Un film de Gary Trousdale

L'Atlantide a été engloutie voilà des millions d'années. En 1914, Thatch, cartographe et expert linguiste, découvre l'emplacement de la cité. Engagé par une équipe, il part en expédition à bord d'un sous-marin dernier cri. Rapidement, les problèmes commencent. Mais une incroyable surprise les attend : l'Atlantide est habitée ; Thatch fait la rencontre de la princesse Kida. Tous deux découvrent, enfouis, les cristaux qui permettent à la cité d'avoir énergie, lumière et chaleur. Quand ils rendent compte de cette recherche, Rourke, un membre de l'équipage veut déjà s'en emparer...

Le carnet de Ste-Anastasia

Décès

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur André FABRE survenu le 01 décembre ainsi que celui de Mademoiselle Yvonne OLLIVIER survenu le 10 décembre 2001.

Nous présentons à leurs familles nos plus sincères condoléances.

**Le Calendrier du mois**

- **Vendredi 21 Décembre :**
Concours de Belote du
Comité des Fêtes 20 H30
Salle Polyvalente
- **Samedi 22 Décembre :**
Cinéma 17 H 30 Salle
Polyvalente
- **Lundi 31 Décembre :**
Réveillon de la St Sylvestre
organisé par le Comité des
Fêtes Salle Polyvalente
- **Samedi 05 Janvier :**
Cinéma 20 H 30 Salle
Polyvalente
- **Dimanche 06 Janvier :**
Vœux du Maire 10 H 45
Salle Polyvalente
- **Vendredi 11 Janvier :**
Assemblée Générale des
Cavaliers de l'Issole 20 H 30
Salle Polyvalente
- **Samedi 19 Janvier :**
Assemblée Générale des
«Cigales» 14 H Salle
Polyvalente
Cinéma 20 H 30
Salle Polyvalente

XXXXXXXXXX

Mariage

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Mademoiselle LOMBARDO Laëtitia et de Monsieur Christophe CIRAULO, célébré le 08 décembre. Nous présentons toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

Sainte-Anastasia



**Bulletin
Municipal**

**DECEMBRE
2001
n°140**

**Le mot du maire**

C'est Noël. Une foi, ou pour d'autres, un simple rêve toujours merveilleux éclaire depuis 2000 ans notre monde occidental.

Par delà les écueils, les erreurs et les échecs, toute notre civilisation, croyante ou non croyante, s'est inspirée de cet idéal porteur de progrès, de liberté et de spiritualité.

Aujourd'hui, au-delà du temps qui passe, notre monde a changé et le solstice d'hiver n'est plus le seul à éclairer l'univers.

Pourtant, hélas ! pour ceux d'entre nous qui subissent le malheur ou la solitude, cette fin d'année peut être porteuse d'une plus lourde peine.

Aussi à Ste-Anastasia, c'est par notre pensée et nos actes que nous pouvons témoigner toute notre amitié et toute notre affection à ceux que nous aimons.

Pour cela, avec le Conseil Municipal, je forme le vœu que nous sachions encore longtemps préserver les liens solidaires qui nous unissent, dans l'esprit de tolérance et de concorde dont notre village, depuis longtemps, peut être fier.

Puisse l'année 2002 vous apporter tout le bonheur auquel vous aspirez.

Jean-Pierre MORIN

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :

☎ 04.98.05.15.00

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 4 et 18 DECEMBRE en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 3 JANVIER 2002 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile

Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).

Tél : 04.94.69.44.86

PHARMACIES DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :

Standard : 04.94.07.08.08

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochains ramassages des « monstres » :

♦ Le LUNDI 28 JANVIER 2002

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

CAMION VENTE

Date prévue pour le prochain passage de camion vente au parking des Ferrages :

JEUDI 31 JANVIER 2002

- L'Outilleur du Sud-Est de 14 H 30 à 16 H

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le :

MARDI 15 JANVIER 2002 de 14 H 00 à 15 H 00

POLICE MUNICIPALE

NUMERO de la Police Municipale :

06.08.80.45.82

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Samedi 6H à 12H et 13H30 à 16H
Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui peut trouver place dans une malle de voiture.

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT NOUVEAU

numéro d'appel : 0 810 757 757
puis numéro donné par le répondeur

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 23 Déc. .. Dr FAURE.....04.94.78.33.81
Le 25 Déc. .. Dr BLAYA04.98.01.81.35
Le 30 Déc. .. Dr CHRESTIAN .04.94.69.78.75
Le 01 Janv. . Dr SALAUN.....04.98.05.21.27
Le 06 Janv. . Dr PONSON04.94.28.32.89
Le 13 Janv. . Dr ASPE04.94.48.85.20
Le 20 Janv. . Dr AZUELOS04.94.78.32.67
Le 27 Janv. . Dr LE MADEC....04.94.59.69.52

FOURRIERE MUNICIPALE CONVENTIONNEE

« IDENTITE CANINE » à Garéoult
☎ : 04.94.04.89.33

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

Numéros utiles :

-Accueil : 04.94.69.64.40
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
-M. Cuénot 1^{er} Adjoint (urbanisme) :
04.94.69.64.45
-Mme Laurent 2^{ème} Adjoint (Action sociale) :
04.94.69.64.47
-Service cantine : 04.94.69.64.10

Le Téléthon 2001

Une fois encore les associations du village ont démontré leur capacité à organiser et à se dévouer pour une grande cause : le TELETHON.

Les journées des 7, 8 et 9 Décembre ont vu se dérouler sans discontinuité des activités



reflétant l'engagement des clubs du village.

Au total une somme de 11 983.80 F. a été recueillie et remise au Comité de l'A.F.M.

Nous remercions le Comité d'organisation Présidé par Mme Sylvie ROY, soutenue par M. Bernard SCLAFANI, Mme Carole SEGUI (APESA) et M. J.J. GUIGNIER (Comité des Fêtes), eux-mêmes aidés des dirigeants et des membres de la plupart des associations du village.

Le comité d'organisation remercie tous les donateurs et tout particulièrement la BOULANGERIE ANNE ainsi que la COOPERATIVE VINICOLE de Ste-Anastasia.

Le Comité des Fêtes organise le Réveillon de la Saint-Sylvestre

Repas – Cotillons
Ambiance jusqu'au petit matin
Prix : 320 F.

Inscriptions : -à la Boulangerie ANNE,
-auprès de Mme Sannier au 04.94.72.26.59
-soit auprès de M. Guignier au 06.78.05.29.42.

Les inscriptions sont prises dès à présent et dans la limite des places disponibles.

Un peu d'Histoire...**Rien de neuf sous le soleil !**

« Une monnaie continentale, à double base métallique et fiduciaire, ayant pour point d'appui le capital Europe tout entier et pour moteur l'activité libre de deux cents millions d'hommes, cette monnaie, une, remplacerait toutes les absurdes variétés monétaires d'aujourd'hui, effigies de princes, figures des misères, variétés qui sont autant de cause d'appauvrissement ; car, dans le va-et-vient- monétaire, multiplier la variété, c'est multiplier le frottement, et c'est diminuer la circulation. En monnaie, comme en toute chose, circulation, c'est unité ».

Victor Hugo (en exil à Jersey, 24 février 1855).

L'éclipse

Pour le lâcher de ballon du Téléthon tous les regards des moins de 10 ans étaient levés vers le ciel et le soleil qui, ce matin là, resplendissait.

Parmi les enfants j'ai entendu à l'instant de « l'éclipse » provoquée par cette envolée multicolore un bambin de 3 pommes s'exclamer émerveillé « Regarde, on ne voit plus le soleil ! ».

Un parent



La vie associative

« Arts'Tasie »

Nous vous informons que l'atelier de peinture pour adultes reprendra ses activités dès le lundi 7 janvier 2002 de 14 H à 16 H dans l'ancienne école primaire, comme en 2001.

Ceux et celles que cette activité intéresse, peuvent se renseigner en téléphonant au 04.94.72.26.27 ou au 04.94.72.27.49.

Ils peuvent aussi venir s'informer sur place, ou simplement nous rendre visite. Nous serons heureux de les accueillir et de les renseigner.

Pour les petits, l'atelier rouvrira le mercredi 9 janvier 2002 à 14 H.

Bonnes fêtes à tous
M. Albert ETIENNE - Le Président

Club des Cigales

Cette année encore, et selon une habitude maintenant bien ancrée, les « Cigales » ont répondu « présentes » pour participer aux journées consacrées au Téléthon.

Les samedi 8 et dimanche 9 derniers, lors du fil rouge, nombre de Tasiens ont souhaité mettre leur touche personnelle à l'élaboration des puzzles proposés aux jeunes et aux adultes. Succès assuré !

Ambiance chaleureuse et conviviale pendant le déroulement du loto qui mit un point d'orgue à ces journées vouées à la recherche génétique. Les heureux gagnants, tout en participant à une bonne et belle œuvre collective, sont repartis comblés.

Si ce n'est déjà fait, veuillez noter que vous êtes invités à assister à notre Assemblée Générale, qui se tiendra le 19 janvier à la salle polyvalente ;

Une Cigale

Football ESSA

Prochains matchs à domicile

Poussins Pré-Excellence

le 26/01/2002 à 14 H 30

STE-ANASTASIE - LE VAL S.C 2

13 ans Pré-Excellence

le 27/01/2002 à 10 H

STE-ANASTASIE - ROCBARON FC1

Tasie Gym Danse

La galette des rois aura lieu le lundi 14 janvier après la séance de gym vers 10 H 45 dans la petite salle polyvalente. Ceux qui le désirent pourront apporter un pique-nique et ainsi nous pourrons prolonger ensemble cette petite réunion.

Un petit rappel : les cours de gym s'arrêteront le mercredi 19 décembre après la séance et reprendront le 7 janvier 2002.

A tous de la part du comité et de moi-même nous souhaitons un joyeux Noël et nos vœux pour l'année 2002.

Le Président.

A.P.E.S.A.

Au nom de l'A.P.E.S.A., je voudrais féliciter chaleureusement toutes les associations pour leur concours actif au bon déroulement de notre téléthon.

Que toutes les personnes qui ont aidé par leur présence à faire de ce téléthon une réussite en soient ici remerciées.

En particulier, Monique, cette jeune femme de 72 printemps, pour son excellent service café.

Mme Segui
Présidente APESA

La vie au village

Le Comité des Fêtes de Sainte-Anastasie

Organise



VENDREDI 21 DECEMBRE

**à 20 H 30
à la Salle Polyvalente**

un CONCOURS de BELOTE

Chronique municipale

Une démarche abusive !

Périodiquement des entreprises de télésurveillance, de lutte contre les termites, de vente d'extincteurs ou autres entreprennent des campagnes de démarchage dans le village.

Ces opérations commerciales se réfèrent quelque fois à des autorisations municipales ou à des marchés déjà conclus avec elle.

Nous tenons à informer nos concitoyens que la Mairie ne cautionne d'aucune manière quelque entreprise que ce soit.

Soyez donc vigilant.

Le repas de Noël

Il était fixé cette année au mercredi 12 décembre. En fait, ce fut une belle journée pour nos « anciens », qui, de plus en plus nombreux, se réunissent pour ce repas dédié à l'amitié et à la joie des « retrouvailles ».

Dès l'apéritif, les groupes se formaient, les langues se déliaient pour évoquer souvenirs communs, amis communs, idées et projets...

Les plats savoureux se sont succédé, préparés avec soin par M. Gérard HERNANDEZ aidé par un autre traiteur ami, et servis par un personnel diligent et souriant. La gaieté était à son comble lorsque les musiciens, MM. Jo PIERINI et Ange AGOSTINI donnèrent les premières mesures qui, très vite, amenèrent sur la piste – un peu étroite il est vrai – une grande partie des convives. Merci à eux tous, qui contribuèrent à la réussite de cette manifestation traditionnelle, sans oublier notre ami Gilbert COLON qui, comme chaque année, assura bénévolement et avec tant de gentillesse, le transport de ceux qui le désiraient.

Et lorsqu'on se sépara tard dans l'après-midi après avoir échangé maints souhaits, ce fut avec la joie au cœur et la ferme intention de se retrouver dans un an.



Passage à l'Euro à compter du 1^{er} janvier 2002

Les chèques libellés en francs ne sont plus acceptés à compter du 1^{er} janvier 2002, notamment pour acquitter les taxes relatives à la délivrance des titres réglementaires comme les cartes grises et les permis de conduire.

S'agissant des dossiers transmis par voie postale, il conviendra donc de tenir compte des délais postaux pour inciter les usagers à régler les taxes en cause en chèques libellés en euros et ce dès à présent. Les chèques en francs réceptionnés à compter du 1^{er} janvier ne pourront en effet être traités.

Appel aux parents

Les parents ayant vu leur(s) enfant(s) en possession d'une batte de Base-ball « jaune » (pour enfant) peuvent prendre contact personnellement avec le maire. Discretion assurée.

Merci

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

- Chemin de l'Ubac : Par mesure de sécurité, construction d'un mur de soutènement pour éviter l'effondrement du terrain lors des transports de matériaux pour la construction de nouvelles maisons.
- Elagage et débroussaillage : Rives de l'Issole et chemins.
- Ecole Primaire : Travaux de plomberie – rupture des canalisations des préfabriqués causée par le froid.
- Extincteurs : Changement de tous les appareils de la salle polyvalente.
- Télésurveillance : Installation de système de sécurité à la Mairie et à l'école maternelle. En cas d'intrusion, un vigile est immédiatement dépêché sur place.
- Club des Cigales : Construction de murs en agglomérés pour clore le sous-sol en vue de son aménagement (agrandissement du local).
- Feuilles mortes : Ramassage de ces feuilles à l'aide de l'aspirateur installé pour l'occasion sur un camion. Travail de deux à trois jours.
- Espace récréatif : Réparation de deux jeux. On pourrait penser que ce lieu destiné aux enfants serait respecté par tous. Le chemin est encore long vers l'apprentissage du civisme !

- **Salle polyvalente** : Enfouissement de gaines entre la salle et le terrain de football avant le goudronnage prochain de la totalité des espaces. Elles pourraient avoir une utilisation ultérieurement.
- **Festivités** : L'occupation fréquente de la petite salle pour des manifestations diverses oblige au transport et à l'installation de tables.
- **Tri sélectif** : Coulage d'une dalle de béton à l'emplacement des colonnes de tri.
- **Cimetière** : Début des travaux de l'extension prévue - coulage des fouilles.

L'Euro, suite et non fin

Car c'est le 1^{er} janvier 2002 que tout commence !!!

A - REGLER SES ACHATS EN EUROS

Depuis le 15 décembre vous possédez des pièces en € et vous commencez à vous familiariser avec elles, sans encore pouvoir les utiliser pour vos achats. Il faudra attendre début janvier 2002 pour avoir des billets en main et s'habituer à leur format et à leur graphisme. L'illustration des billets, réalisée par Robert KALINA, retrace l'histoire de l'Europe à travers les différents styles (classique, roman, gothique, renaissance, baroque, XXème siècle...). Une face représente des «Portes et Fenêtres»; l'autre des «Ponts». Les sept billets mis en circulation seront :

5 € = 32.80 F.
 10 € = 65.60 F.
 20 € = 131.19 F.
 50 € = 327.98 F.
 100 € = 655.96 F.
 200 € = 1311.91 F.
 500 € = 3279.79 F.

..Le billet de 500 € a été créé à l'intention de nos voisins allemands qui règlent pratiquement tous leurs achats en espèces...

Dans le bulletin de novembre j'indiquais que 63 points de contrôle avaient été implantés dans chacun des billets. Parmi ceux-ci 5 repères sont mis à la disposition du public :

1 - Le Toucher

Certaines zones de la face «Portes et Fenêtres» sont imprimées en «TAILLE DOUCE», c'est à dire en relief.

De même, la partie supérieure des billets où les sigles Banque Centrale Européenne apparaissent dans les différentes langues.

2 - La Vue

2-1 Une image et le chiffre indiquant la valeur du billet sont visibles par transparence.

2-2 Une ligne sombre sur toute la longueur du billet apparaît également en transparence.

3 - L'Inclinaison

3-1 Sur la face «Portes et Fenêtres», une pastille métallisée holographique est placée en bas à droite. En agitant le billet le sigle de l'€ et un chiffre indiquant la valeur des billets apparaîtront.

3-2 Sur la face «Ponts» le chiffre indiquant la valeur du billet est imprimé en couleur changeante, en bas à gauche. En inclinant le billet, la couleur passe du violet au vert olive ou au marron.

Dans un avis récent, le Conseil National de la Consommation (CNC) recommande d'utiliser le terme «centimes» et non «cents» pour les subdivisions de l'€. Tenez-en compte pour rédiger vos chèques. Toutefois, l'utilisation du mot «cents» n'affectera pas leur validité.

B - REGLER EN EUROS DANS LES PAYS DE LA ZONE EURO

Si vous détenez des devises des pays membres de la zone euro (liras, marks, pesetas...) vous pourrez encore les utiliser dans leur pays d'origine pendant quelques semaines après le 1^{er} janvier 2002. Ces devises ayant cours légal jusqu'au 28/02/2002.

Si vous ne pouvez vous rendre dans le pays concerné vous avez jusqu'au 31/12/2001 pour les échanger auprès de votre banque.

A compter du 1^{er} janvier 2002 il faudra vous rendre dans un guichet de la Banque de France où les anciennes devises seront reprises jusqu'au 31/03/2002 et pour un plafond de 1000 € par personne. Après cette date, ou pour des montants supérieurs, seule la Banque Centrale du Pays émetteur procédera au change et ce pendant trois ans pour les pièces et 10 ans pour les billets.

C - REGLER SES AMENDES ET SANCTIONS EN €

Le passage à l'€ va modifier le montant des amendes et sanctions pécuniaires. Bonne surprise, les arrondis sont favorables aux «contrevenants».

- P.V. à 75 F. passe à 11 € soit 72.16 F.
- P.V. à 230 F. passe à 35 € soit 229.58 F.
- Amende pour excès de vitesse entre 40 et 50 km/h... à 5 000 F. passe à 750 € soit 4919.68 F.

En espérant que ces compléments d'information vous permettront d'aborder l'€ sans trop d'appréhension permettez-moi de vous présenter tous mes vœux de « Bonne et Euros(e) Année » (selon M. Jean MAZEYRAT).

Mme Rose-Marie BRETON

Rappels

- ◆ Protégez vos compteurs et installations d'eau contre le gel.
- ◆ Poursuivez ou entreprenez vos opérations de débroussaillage autour de vos habitations. Celles-ci devront être achevées avant le 15 mars.
- ◆ Les inscriptions sur la liste électorale sont possibles jusqu'au 31 décembre 2001.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie

☎ : 04.94.69.64.40



Jean-Pierre MORIN,

Maire de Ste-Anastasie

Le Conseil Municipal,

Seraient honorés de votre présence

à la traditionnelle
présentation des vœux
aux associations et aux
habitants du village

le dimanche 6 janvier 2002

à 10 heures 45
à la salle polyvalente

Tout ce que vous faites compte pour la planète (suite)

Quelques gestes simples pour participer à la préservation de l'environnement et du cadre de vie

L'ENERGIE

QUI SUIS-JE ? Vous ne me voyez pas, et pourtant, j'interviens à chaque moment de votre vie. Je prends des formes multiples, mes sources sont diverses. Vous me consommez dans des quantités toujours plus importantes, mais quelques gestes simples permettent à chacun de m'économiser. Je suis... l'énergie bien sûr !

Les lave-linge n'ont pas froid aux yeux

C'est bien connu, la plupart des textiles n'apprécient pas d'être lavés à une forte température. Les machines à laver récentes sont très efficaces dès 40°C; or, un cycle effectué à cette température consomme trois fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°C. Et les vêtements durent plus longtemps...

3mm de givre, seuil fatal

Pas génial de devoir dégivrer son réfrigérateur au pic à glace, 2 heures avant le départ en vacances. Le givre crée une isolation qui peut entraîner jusqu'à 30 % de consommation d'électricité en plus. Alors, pensez à dégivrer régulièrement.

Les ampoules au régime

Une ampoule basse consommation utilise 4 à 5 fois moins d'électricité que les lampes à incandescence traditionnelles, pour une même quantité de lumière. Et elle dure en moyenne 6 fois plus longtemps qu'un modèle classique.

Mes nuits sont plus fraîches que vos jours

Chaud, le salon en journée, fraîche la chambre le soir, et au choix pour la cuisine. Adapter si on le peut son chauffage à ses besoins permet des économies d'énergie considérables. Un degré supplémentaire représente 7 % de consommation énergétique en plus, tandis qu'un degré de moins, c'est en moyenne 4 000 F. (610 euros) d'économie en un an, et 7 % de CO2 en moins dans l'atmosphère.

La télé en veille.. ne veille pas sur l'effet de serre !

L'énergie consommée par un téléviseur ou un magnétoscope laissé en veille peut représenter jusqu'à 70 % de sa consommation totale en électricité. Les éteindre permet non seulement de réaliser des économies, mais en plus, d'éviter l'émission de CO2 participant à l'augmentation de l'effet de serre, ou de limiter la production de déchets nucléaires.

AIDE ET SERVICE À DOMICILE

04.94.33.97.51

AVEC LA PARTICIPATION DE VOTRE COMMUNE
POUR UNE AIDE EFFICACE ET RAPIDE,

- QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE ...
- VOTRE SITUATION EST PASSAGEREMENT DELICATE...
- VOTRE CONJOINT EST À L'HÔPITAL...
- VOUS VENEZ D'ÊTRE HOSPITALISÉ...

L'ASSOCIATION ÉVALUE VOS BESOINS ET VOUS PROPOSE UN
SERVICE ADAPTE. (TÉLÉ ALARME, MÉNAGE, COURSES... .)

L'ASSOCIATION EST AGRÉÉE, TOUS NOS SERVICES DONNENT
DROIT À LA DÉDUCTION FISCALE.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, NOUS
SOMMES À VOTRE DISPOSITION

CONTACTEZ VOTRE MAIRIE, DES PERMANENCES Y SONT
ASSURÉES OU LE SIÈGE DE L'ASSOCIATION

